

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2008 B 01579

Numéro SIREN : 508 979 408

Nom ou dénomination : SFER

Ce dépôt a été enregistré le 12/05/2023 sous le numéro de dépôt P2023/000041

REPUBLIQUE FRANCAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION

ORDONNANCE

Nous, Bernard MOLIE , Président du Tribunal Mixte de commerce de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION, assisté de Guillaume HAMON .

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La société SFER SAS 3 rue Des Baies Roses Cambaie 97460 SAINT-PAUL RCS Saint Denis de La Réunion 508 979 408

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2022

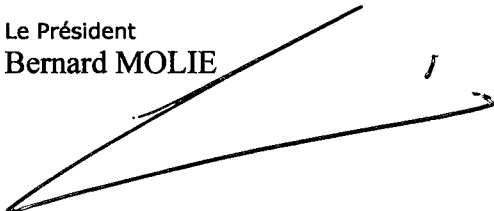
Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au 31/07/2023 le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 de SFER SAS 3 rue Des Baies Roses Cambaie 97460 SAINT-PAUL RCS Saint Denis de La Réunion 508 979 408 ;

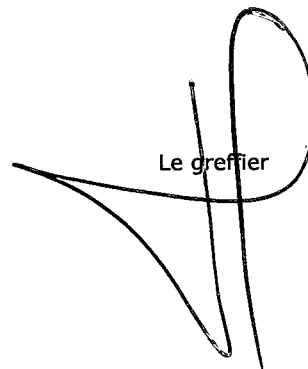
LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Saint-Denis-de-La-Réunion, le 03/05/2023

Le Président
Bernard MOLIE



Le greffier



Frais de greffe de la présente ordonnance : 30.71 € TTC (22.87 € HT – 1.94 € TVA – 5.9 € débours)

Pour expédition certifiée conforme à l'original





**REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE REUNION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2022**



Je soussignée :

Société SFER, Société par Actions Simplifiée au capital de 640 500 euros, dont le siège est sis 3 rue des Baies Roses, Cambaie, 97460 SAINT-PAUL, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés à SAINT-DENIS (974), sous le numéro 508 979 408, représentée par son Directeur d'Exploitation, dûment habilité aux fins des présentes,

A l'honneur de vous exposer :

Que la Société SFER a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 30 novembre 2022 ; qu'elle doit donc réunir son assemblée générale ordinaire chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 31 mai 2023.

Que pour les motifs suivant, l'assemblée ne pourra pas se tenir dans les délais légaux :

En effet, la société SFER a fait l'objet d'une procédure de sauvegarde dont le plan a été homologué par le TMC de SAINT-DENIS (974) le 20 août 2014, pour une période de 10 ans.

Au cours de cette procédure collective, cette juridiction a autorisé la société SFER et ses filiales à signer un protocole d'accord avec les sociétés (SNC), exploitant une centrale photovoltaïque commercialisées par SFER à la Réunion, afin de racheter leurs parts sociales. Cette proposition a été acceptée par 925 SNC, dont il faut assurer l'assistance administrative et comptable ainsi que la maintenance des centrales que chacune de ces SNC exploite.

A l'approche du terme de cette période de 10 ans, il a été décidé de restructurer et de réorganiser les sociétés du Groupe SFER, dont notamment les services administratifs et financiers.

Ces adaptations ont occasionné du retard dans la réalisation des opérations comptables. De ce fait, tenir l'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes de la société SFER avant le 31 mai 2023, ne permettra pas de donner aux associés une information sociétale complète et utile.



Qu'en conséquence,

La requérante conclut à ce qu'il vous plaise, Madame la Présidente, de prolonger jusqu'au 31 juillet 2023, le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes pour l'exercice clos le 30 novembre 2022.

Fait en deux exemplaires originaux, à SAINT-PAUL,
Le 26 avril 2023.

Pour la société SFER
Le Directeur d'Exploitation

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.